



Compte rendu de réunion

Date 21 février 2004

Endroit Best Western Universel, 915 Hains
Drummondville

Pierre Chabot

Rédigé par Pierre Chabot

Signature (rédacteur)

Compte rendu approuvé par : Alain Jr. Madore, Denis Harvey, Stéphane Monette et Louis Gagnon pour sa partie puisque sa présentation était sur vidéo.

Le 29 février 2004

Objet **Rencontre d'information pour la création d'une association ayant pour but la promotion du QDM au Québec.**

But

Sont présents Pierre Chabot
Denis Harvey
Alain Jr Madore
Stéphane Monette
Jean Ouellet
Jasmin Lavoie
Claude Lavoie
Olivier Marin
Jean Paul Poulin
Michel Dufort
Philippe Anctil
François Pelletier
Alain Dufresne
Michel Légaré
Jean Légaré
Jean Gélinas

Pascal Daragon
Denis Daragon
André Richard
Robin Tanguay
Luc Brodeur
Yann Le Bihan
Gaston Forcier
Luc Lafleur
Patrice Roy
Michel Breton
Louis Turbide
Richard Thibault
Mario Lépine
Alain Paquette

L'ordre du jour suivant a été adopté :		
9:45	1	Accueil
10:00	2	Denis Harvey vétérinaire : Le chevreuil au Québec d'hier à aujourd'hui
10:45	3	Louis Gagnon biologiste: Le QDM
11:30	4	Steve Therien biologiste: Le chevreuil et la génétique
12:15	5	Alain jr Madore : Preuves locales sur l'efficacité du QDM
13:00	6	Stéphane Monette : Le QDM et l'élevage ici et ailleurs
14:00	7	Pause
15:00 à 17:00		Rencontre organisationnelle
15:30	8	Présentation des possibilités de structures d'associations (30 min.): Daniel Manseau nous parlera d'organismes sans but lucratif et les différences avec les organismes à buts lucratifs, les responsabilités, etc. Le tout sera suivi de discussion avec vous.

L'accueil : 10h00

Alain Jr. Madore souhaite la bienvenue. Un tour de table rapide de l'assemblée est fait pour permettre aux personnes de se présenter.

Alain informe l'Assemblée des objectifs de l'association. Le QDMA existe depuis plus de 30 ans au USA. Au début, quelques personnes, des gens qui se sont regroupés et partagé de l'information. Maintenant, les membres se compte par milliers. Les recherches actuelles du QDMA aux USA sont bien spécifiques à leur région et ne sont pas nécessairement adaptées au Québec. L'association permettrait d'échanger de l'information, de créer nos propres recherches via des biologistes, agronomes, etc., Le regroupement permettrait, avec des fonds, de faire des recherches plus spécifiques pour le Québec. Lors de l'atelier sur l'organisation, les objectifs pourront être discutés avec les membres de l'assemblée.

10h24 Présentation de Denis Harvey

Denis présente des données sur l'évolution du cheptel au Québec. Il remercie Benoit Langevin pour ses précieux conseils. Quelques données puisque la présentation Powerpoint sera présente sur le site de Chevreuil.net.

La période de 1955 à 2002 :

- Bonne densité dans les régions périurbaines;
- Saison de la chasse très longue (plus longue qu'actuellement);
- La chasse revient à la mode;
- Assez bon taux de succès en 1962

De 62 à 74, c'est la descente aux enfers. Beaucoup de chasseurs et surexploitation de la ressource, perte importante du couvert forestier (coupes drastiques dans certaines régions), hivers difficiles, etc. De 1962 à 1974, le succès de chasse est passé de 6,8 % à 2%. En 1968, le nombre de gardes chasse a augmenté, la période de la saison de chasse a diminué. En 73, il n'y en avait plus de chevreuils. C'était la crise. La Loi du male a donc été adopté en 74 comme stratégie pour augmenter le cheptel.

De 1980 à 2003, c'est la remontée. En 1981, on se souvient que « la journée de la

femelle » a augmenté les statistiques d'abattage. Pendant cette période, le cheptel a augmenté plus rapidement que le nombre de permis vendus. Certaines explications peuvent expliquer ce phénomène :

- Meilleur habitat ;
- Hivers plus cléments ;
- Plan de gestion ;
- Récolte de cerfs sans bois (csb) ;
- Augmentation du nombre de chasseurs ;
- Très bon taux de succès (environ 40%) ;

En 1992, 120 000 permis vendus comparativement à 156 000 en 2003.

En 2003, 15% du cheptel a été abattu ce qui égale 75 % du potentiel de prélèvement. La capacité de la chasse pourrait augmenté encore jusqu'à 25 %.

PAUSE

11h20 Présentation de Louis Gagnon (vidéo)

3 types principaux de gestion du chevreuil

1. Gestion pour produire des chevreuils en quantité (loi du mâle) : L'objectif était d'accroître le nombre de chevreuils aux Québec. Cette stratégie a fonctionné.
2. Gestion QDM vise d'avoir un peu moins de chevreuils que la capacité de support de l'habitat sur le terrain mais en accroître la qualité (âge supérieur) et un meilleur rapport des sexes.
3. Gestion pour produire des trophées. C'est le type de gestion, qui, sans clôture, est quasiment impossible d'y arriver. On peut retrouver ce type d'aménagement sur des terres privées immenses(5000 acres ou plus) avec un contrôle sévère des prédateurs et un suivi intense de la génétique

Le QDM provient du Texas, il y a une trentaine d'années, un certain groupe de chasseurs tannés de voir 90% de femelles, quelques spikes et un buck mature de temps à autres partent le bal. Ces derniers, avec des biologistes et des propriétaires terriens se sont réunis et ont décidé sur un coin de terre qu'ils ne tueraient plus de jeunes bucks de 1.5 ans et 2.5 ans. À chaque, année, il évaluerait la situation. Le principe de base c'est qu'un jeune mâle abattu de deviendra jamais un buck de qualité. Le QDMA aux USA compte environ 30 000 membres actifs et plus de 120 000 américains et canadiens qui l'appliquent.

Louis nous présente deux livres de références ainsi qu'une revue.
THE SCIENCE OF OVERABUNDANCE, deer ecology and population management. Edited by William J. Mcshea, H.Brian Underwood, and Jhon H. Rappole. Smithsonian institution press, washington, 1997, isbn: 1-56098-681-6. 402 pages adresse de commande

Smithsonian institution press, Marketing departement, 470 L'enfant plaza,

suite 7100, Washington, D"C 20560. Prix en 1998= \$60 cdn

QUALITY WHITETAIL, the why and how of quality deer management. By: Karl V. Miller and R. Larry Marchinton, Editors, Stackpole Books, 1995 isbn: 0-8117-1387-3. 322 pages

Louis nous rappelle que le QDM, c'e n'est pas juste de cesser de prélever les jeunes bucks. Il nous présente 4 points d'intérêts principaux.

1. Arrêtez totalement la récole de mâles de 1,5 et 2,5 ans. Vous pouvez commencer par les 1,5 ans et aussitôt que votre groupe est bien cimenté et voit certains résultats alors incluez la protection de jeunes de 2.5 ans. Louis souligne que des fois, les gens pourront trouver ça difficile.
2. Appliquez massivement pour obtenir des permis de femelles afin de ramener un ratio plus intéressant sur votre territoire.
3. Arrêtez d'utiliser certaines techniques de chasse. Arrêter la battue pour éviter d'abattre des faons mâles ou éviter des erreurs. De plus, les battues créent le syndrome des chevreuils nocturnes.
4. Commencez à aménager vos terres pour augmenter la capacité de support, et ce, même si vous n'êtes pas propriétaire. Après 3 à 5 ans, selon le sérieux du groupe, vous aurez beaucoup plus de chance d'avoir des bucks matures sur votre territoire. Ce qui est visé, c'est améliorer la chance d'observer de gros bucks sur votre territoire. Le fait d'avoir plus de bucks matures sur votre territoire va vous permettre de constater que les spikes ne contribuent pas à la reproduction sur votre territoire et leur participation au rut est diminuée.

Actuellement, les spikes copulent trop. Les spikes ont tellement dépensé pour la copulation qu'ils baissent leurs réserves. (15 à 20% de leurs poids,) En chassant la femelle, cela permet aux jeunes mâles de rester sur votre territoire. Lorsque le cheptel a atteint le maximum de la capacité de support, le nombre de petits que peut avoir une femelle diminue. Par contre, cela n'est pas applicable partout. Par exemple, en Gaspésie, la loi du mâle devrait être préservé pour un certain temps. En ramenant le ratio, le rut est plus intéressant et compétitif. S'il y a tellement de femelles sur votre territoire, les odeurs que vous mettez peuvent difficilement leurrer un chevreuil. Il y a tellement d'odeurs sur votre territoire ! Le bénéfice, c'est donc plus intéressant de chasser. Louis nous présente un exemple concret. Il a acheté une terre d'environ 640 acres. Avant d'implanter le QDM sur le territoire, tous les spikes vus étaient abattus. La deuxième année, ils ont implanté la loi de la femelle, pas de mâles. La troisième année ils ont permis l'abattage d'un buck de 31/2 ans. La 4ème année, ils ont photographié 4 bucks matures différents sur leur territoire. Ils ont vu des résultats excessivement encourageants ! Pour l'amélioration de l'habitat, Louis nous suggère de lire les articles de AVENTURE chasse et pêche qu'il a écrit.

Pour terminer, quelques petites questions qui reviennent toujours.

- Le QDM n'est pas là pour produire des bucks trophées et des exceptions. C'est de produire des bucks mature de 31/2 et 41/2, des bucks de qualité, : le chevreuil mange 1 à 2 tonnes de nourriture pas année.

-
- Si je laisse passer un petit spike, c'est mon voisin qui va le tuer. C'est potentiellement vrai mais en vous associant avec d'autres VOISINS DE TERRE vous augmentez vos chances de sauver ces jeunes bucks.
 - Louis nous suggère que de ne jamais chasser sur 30 à 40% de votre terrain. Ça va devenir le couvert de sécurité du coin. Faites de petits champs 1 acre ou deux aux alentours.
 - Éviter de vous promener trop sur votre territoire. Il n'y a jamais assez de bucks matures au Québec pour soutenir le nombre de chasseurs au Québec (1 au 2000 acres).
 - Mettez vous des règles dans votre groupe, par exemple, si l'un d'entre vous abat un gros buck, celui-ci pourrait être exclu pour l'an prochain et se concentrer sur la femelle.

Louis souhaite bonne chance à l'association

11h45 Discussion avec Alain

La discussion se poursuit avec Alain. Celui-ci revient sur ce que pourrait être les bénéfices que l'on pourrait retirer d'une association. On pourrait faire des laboratoires de recherche. Faire des tests avancés, des recherches, expérimenter, etc. On pourrait avoir des intérêts communs avec les agriculteurs. De plus, la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) est préoccupée par le nombre d'accidents automobiles.

Les études américaines sont bien spécifiques aux USA,

L'association pourrait soutenir auprès des autorités des changements de réglementation par rapport à la gestion. Les dates pourraient varier en fonction de certaines zones. Etc. etc.

12h30 dîner

14h10

Au retour du dîner, Alain, nous parle de génétique du chevreuil. Le chevreuil, du à sa génétique, a une capacité d'adaptation spéciale si l'on compare à d'autres espèces.

Présentation de séquence vidéo par Alain, d'octobre 1999 présentant un secteur de chasse, un beau buck ! En 2000, le même secteur, à pareille date, a été filmé, Ces secteurs sont en parti agricole. Des champs de soya sont présents. De vrais aimants à chevreuil. Des foodspots naturels qui permettent aux chevreuils d'être attirés. 3 gros bucks de plus de 8 pointes dans le même champ. C'est un territoire ou ils étaient trois à chasser avec la philosophie du QDM ou les petits bucks n'étaient pas abattus. Pour Alain, cette pratique a permis de préserver les gros bucks sur son territoire, de poursuivre la génétique et d'améliorer le cheptel.

D'autres séquences de vidéo prises par Alain sont présentées. L'idée est de présenter des secteurs de chasse ou certains principes du QDM ont été appliqués. 2 champs nourriciers et un secteur avec couvert. Des foodplots n'étaient pas nécessaires, l'environnement était excellent pour la bouffe. Alain pouvait contrôler son territoire au niveau de la pression de chasse. Il est donc possible de mettre en pratique certains principes du QDM même sur des petits territoires de chasse privés, et ce sans aménagements autres que les champs nourriciers naturels. Pour d'autres territoires de chasse, certains aménagements du territoire devront être créés tel que des food plots. Suit une période de discussion.

15h11

Stéphane Monette

La Ferme Monette existe depuis 15 ans afin de récolter de l'urine et de la vendre dans les magasins. La Ferme a développé leurs expériences en génétiques. Ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont sélectionné certains bucks et certaines femelles pour faire de la sélection génétique. Avant Stéphane et sa famille ne récoltaient que des spikes, Sur leurs territoires de chasse personnelle, autre que la ferme, ils ont décidé de ne pas chasser de spikes, leur qualité de récolte s'est grandement améliorée. La présentation de Stéphane nous permet de comprendre certains aspects liés à la génétique et que la sélection de la chasse peut être productive. Reste que les objectifs personnels sont importants et qu'ils ne peuvent être les mêmes pour tous.

Selon Stéphane, le volet chevreuil dans la nouvelle association sera importante, mais le volet social et formation serait important aussi. Lors des échanges avec Stéphane, on constate que l'on devra s'attarder également aux mentalités des chasseurs. À titre d'exemple, abattre une femelle est considéré par certains comme être un moins bon chasseur ! Pourtant ...

15h38

Présentation de Daniel Manseau de Centraide centre du Québec)

Daniel nous fait un rapide tour d'horizon des différentes structures légales existantes au Québec. Il nous parle des organismes corporatifs (Inc) où les profits sont partagés entre les actionnaires ou les administrateurs. Les coopératives qui permettent le partage de profits entre les membres. Quant aux organismes sans buts lucratifs (OSBL), ceux-ci n'ont pas d'actionnaires qui se partagent des profits. Les administrateurs ne peuvent donc se partager des profits. C'est la grande différence entre les organismes à but lucratif et sans but lucratifs.

Que fait-on pour partir un OSBL ? Il faut au moins 3 personnes pour faire une demande pour les membres. Pour environ 42 \$, il faut demander au gouvernement la recherche de noms. Dans la recherche de nom, ils vont vérifier si par exemple QDM est pris par une autre organisation. On a le droit dans notre demande trois noms. Il faut décider si nous voulons une charte québécoise ou canadienne.

Le gouvernement ne donnera jamais de subventions à des individus mais peuvent en octroyer à des OSBL. Daniel nous signale également que des frais de 150 \$ sont exigés pour la demande de charte.

Quant tout ça est fait, les administrateurs déterminent les règlements généraux qui devront être décidés en assemblée générale de fondation. Daniel nous présente les responsabilités de l'Assemblée générale et ceux des administrateurs.

Le CA peut se donner des comités de travail qui l'aidera dans la réalisation de ses responsabilités. La charte détermine les objets de la corpo, les administrateurs provisoire, le lieu du siège social. etc. En ce qui a trait aux règlements généraux, c'est l'assemblée générale qui les adopte ou les refuse. Le CA peut être élu selon une base régionale ou selon d'autres modalités tels qu'un membre provenant de tel secteur d'activité, ayant telle formation, etc.

Daniel nous mentionne que l'aspect de l'environnement n'est pas éligible aux subventions.

De brefs échanges suivent la présentation de Daniel. L'assemblée le remercie de sa présentation qui était claire et rapide.

16h10 Pause

Discussion sur la structure organisationnelle

Après la pause, une discussion s'amorce sur les objectifs visés par l'association. Quatre secteurs d'interventions sont principalement discutés, soit :

- La gestion saine du chevreuil (QDM)
- La question sociale
- Ethique de la chasse
- Il devrait y avoir des spécificités régionales qui répondent à leurs besoins.

Le débat est sur la question des objectifs de l'association, le QDM devient-il l'objectif principal ou un des objectifs promus par l'association. Si celle-ci ne parle que de QDM, le membership risque d'être moins important. Par contre, si le QDM est un des objectifs, cela permettrait d'attirer plus de membres et d'intéresser davantage les chasseurs du Québec. Il est également proposé que l'association se concentre sur deux objectifs généraux auxquels l'on pourrait greffer des objectifs spécifiques par la suite. Par exemple, l'amélioration de la gestion de la chasse au Québec et l'amélioration des chasseurs (qualités, habiletés, connaissances, etc.). Bref, ce qui semble faire l'objet d'un large consensus c'est le fait que l'association se limite exclusivement à la promotion du QDM serait trop restrictif.

Il est convenu d'élire des membres qu'un comité provisoire qui aurait comme travail d'établir les objectifs de l'association et de préparer le terrain pour la mise en place de l'association. Le comité déterminera également ses modes de consultations et les dates d'une prochaine rencontre. On demande aux membres de l'assemblée, s'il y a des personnes intéressées à faire parti de ce comité provisoire. Six personnes se montre intéressées. Il s'agit de :

- Jean Légaré, Québec (zone 4)
- Luc Brodeur, Upton
- Michel Dufort, Valcourt
- Michel Gauthier, Montréal
- Alain Jr. Madore Drummond
- Stéphane Monette, Mont Tremblant

Michel Légaré propose que ces personnes soient les membres du comité provisoire

Jean Paul Polin seconde. Il est décidé que les 6 personnes mentionnées soient les membres du comité provisoire de la nouvelle association. Il est convenu que les personnes enverront leurs coordonnées à Pierre Chabot qui les retransmettra à Alain Jr. Madore.

Finalement, il est demandé aux personnes présentes une contribution volontaire pour défrayer la location de la salle et du matériel vidéo. Les personnes présentes contribuent généreusement et les frais sont couverts. Il reste un surplus de 25 \$ qui permettra de couvrir une partie des frais de la prochaine rencontre.

Les personnes présentes sont satisfaites de leur journée et remercient les organisateurs. La journée se poursuit pour certains, car un souper de Chevreuil.net est prévu à la Cage aux sports à Drummondville.

Pierre Chabot

2004-02-22